



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB  
Feuille officielle suisse du commerce FOSC  
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC  
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

**Rubrique:** Inscriptions au registre du commerce

**Sous-rubrique:** Mutation

**Date de publication:** SHAB 17.08.2022

**Numéro de publication:** HR02-1005542481

**Entité de publication**

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

## Mutation CAPSA - Camille Piquerez SA, La Neuveville

CAPSA - Camille Piquerez SA  
chemin des Oeuchettes 5  
2520 La Neuveville

CAPSA - Camille Piquerez SA, à La Neuveville, CHE-105.940.336, société anonyme (No. FOSC 118 du 21.06.2022, Publ. 1005500374). Modification des statuts: 04.08.2022. Nouveau but: La société a pour but la fabrication de tous produits destinés à l'horlogerie et de tous produits décolletés ou usinés destinés à toutes autres industries. La société peut effectuer toutes opérations commerciales, financières, immobilières (immeubles à affectation exclusivement commerciale), mobilières, et conclure tous contrats ayant un rapport direct ou indirect avec son but et favorisant son développement. Elle peut, en outre, créer des succursales et filiales en Suisse et à l'étranger et acquérir, détenir, administrer et aliéner des immeubles (immeubles à affectation exclusivement commerciale) et de la propriété intellectuelle. La société peut également acquérir des participations dans d'autres entreprises et acquérir des entreprises visant un but identique ou analogue, établir des succursales ou constituer des filiales en Suisse ou à l'étranger, étant précisé que la société peut détenir des participations dans des sociétés immobilières exclusivement à affectation commerciale en Suisse. La société peut accorder des prêts ou toute autre forme de financement à des sociétés affiliées, ainsi que donner des sûretés de tout genre, au bénéfice direct ou indirect de sociétés affiliées (ou de tiers), en particulier sous la forme de garanties, gages ou de transferts fiduciaires d'actifs de la société, avec ou sans contre-prestation. Nouvelles communications: [La disposition statutaire relative aux communications aux actionnaires est supprimée]. Nouvelle restriction à la transmissibilité: [La restriction de la transmissibilité des actions nominatives est supprimée].

Registre journalier no 12353 du 12.08.2022

Précédente publication dans la FOSC: no 118, Date: 21.06.2022

Point de contact: Handelsregisteramt des Kantons Bern